

## Fiche de données de sécurité

# Shell Malleus Grease GL 300

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

|                                                                                       |                                                                                                                                                                                     |                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Code du produit                                                                       | 001A0313                                                                                                                                                                            |                             |
| No. Infosafe                                                                          | ACKXN 01/fre/fra/C                                                                                                                                                                  |                             |
| Date d'émission                                                                       | 2005/07/27                                                                                                                                                                          |                             |
| Type du produit                                                                       | Graisse pour l'automobile et l'industrie.                                                                                                                                           |                             |
| Autres noms                                                                           | <b>NOM</b><br>Shell Malleus Grease GL 300                                                                                                                                           | <b>CODE</b><br>140001639152 |
| Fournisseur                                                                           | <b>Numéro de téléphone</b><br><b>Téléphone (urgences)</b><br>SAMU 15 ou Hopital Gaston Bouret tél : 25.66.66<br><b>Numéro de téléphone / Télécopie</b><br>Tel:25.82.34 Fax:26.12.61 |                             |
| Shell Pacifique<br>1 route de la Digue<br>BP L2 98849<br>NOUMEA<br>Nouvelle Calédonie |                                                                                                                                                                                     |                             |

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Description de la préparation

Graisse lubrifiante composée de résines de pétrole, d'huile minérale hautement raffinée, de carburants synthétiques et d'additifs. L'huile minérale sévèrement raffinée contient moins de 3 % en masse d'extrait DMSO selon IP 346.

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

|                                  |                                                   |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|
| <b>Classification européenne</b> | Non classé comme dangereux selon les critères CE. |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|

#### Effets néfastes sur la santé

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. La graisse usagée peut contenir des impuretés nocives.

#### Dangers physico-chimiques

Non classé comme inflammable, mais peut brûler.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Symptômes et effets secondaires

Ne présente probablement pas de danger d'intoxication aiguë dans les conditions normales d'emploi.



**Inhalation**

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**Peau**

Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil de haute pression, il y a un risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital. Prendre un avis médical même en l'absence de blessures apparentes.

**Contact avec les yeux**

Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser.

**Ingestion**

Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin.

**Conseil(s) au médecin**

Traiter selon les symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Les blessures dues à un jet haute pression exigent une intervention chirurgicale rapide et probablement l'administration de stéroïde, afin de minimiser les dommages aux tissus et la perte de fonction.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Dangers spécifiques**

La combustion peut créer un mélange complexe de particules en suspension dans l'air et de gaz, comprenant du monoxyde de carbone, des oxydes de soufre, des composés du plomb et des composés non identifiés, organiques ou non.

**Moyens d'extinction appropriés**

Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

**Moyens d'extinction déconseillés**

Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

**Équipement de protection**

Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles**

Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

**Précautions environnementales**

Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières.  
. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

**Méthodes de nettoyage - petits déversements**

récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations.

**Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels**

comme pour les petits épandages.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des barils, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Ne rien renverser. Les chiffons, papiers et autres matériaux utilisés pour absorber les épandages présentent un danger d'incendie. Éviter leur accumulation en les éliminant immédiatement et en toute sécurité. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

### Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

### Températures de stockage

Au minimum 0°C. Au maximum 50°C.

### Matériaux recommandés

Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

### Matériaux inappropriés

Éviter le PVC pour les conteneurs ou leur revêtement.

### Autres informations

Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition

| Substance                   | Réglementation | Durée d'exposition                       | Limite d'exposition | Unités | Notes |
|-----------------------------|----------------|------------------------------------------|---------------------|--------|-------|
| Huile minérale (brouillard) | ACGIH          | Temps, moyenne pondérée                  | 5                   | mg/m3  |       |
|                             | ACGIH          | LECT (Limite d'exposition à court terme) | 10                  | mg/m3  |       |

ACGIH

ACGIH Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Autres informations sur l'exposition

Du fait de la consistance semi-solide du produit, la formation de brouillards ou de poussières est peu probable.

### Contrôles d'exposition, protection personnelle

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

### Protection du système respiratoire

Si les brouillards d'huile ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.

### Protection des mains

Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

### Protection du corps

Limiter toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison et des chaussures à semelles résistant aux huiles. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

### Contrôles d'exposition de l'environnement

Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la réglementation locale.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                                      |                                                  |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Couleur                              | Noir.                                            |
| État physique                        | Semi-liquide à température ambiante.             |
| Odeur                                | Caractéristique de l'huile minérale / du bitume. |
| Valeur du pH                         | Données non disponibles.                         |
| Tension de vapeur                    | Donnée non disponible.                           |
| Point d'ébullition initial           | Probablement >150°C.                             |
| Solubilité dans l'eau                | Négligeable.                                     |
| Densité                              | 1090 kg/m <sup>3</sup> à 15°C.                   |
| Point d'éclair                       | >180°C (COC).                                    |
| Limite supérieure d'inflammabilité   | 10%(v/v) (typique).                              |
| Limite inférieure d'inflammabilité   | 1%(v/v) (typique).                               |
| Température d'auto-inflammation      | Donnée non disponible.                           |
| Viscosité cinématique                | Non applicable.                                  |
| Taux d'évaporation                   | Donnée non disponible.                           |
| Densité de vapeur (Air = 1)          | Supérieure à 1.                                  |
| Coefficient de partage octanol-1/eau | Donnée non disponible.                           |
| Point de goutte                      | Donnée non disponible.                           |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité

Stable.

### Conditions à éviter

Températures extrêmes et rayons directs du soleil.

### Matières à éviter

Agents oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Base d'évaluation

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

### Toxicité aiguë - orale

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

### Toxicité aiguë - voie cutanée

DL50 probablement > 2000 mg/kg.



**Toxicité aiguë - par inhalation**

Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

**Irritation oculaire**

Probablement légèrement irritant.

**Irritation cutanée**

Probablement légèrement irritant.

**Irritation respiratoire**

Si des vapeurs sont inhalées, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

**Sensibilisation de la peau**

Probablement non sensibilisant pour la peau.

**Propriétés cancérogènes**

Différents tests sur les composants indiquent que le produit ne serait pas cancérogène chez la souris par application locale sur la peau.

**Propriétés mutagènes**

N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

**Toxicité pour la reproduction**

N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

**Autres informations**

Des contacts excessifs et répétés avec des produits contenant des huiles minérales, en particulier à de hautes températures, peuvent provoquer un dégraissage de la peau. Ceci peut entraîner une irritation, voire une dermatite, en particulier lorsque l'hygiène personnelle est peu respectée. Minimiser les contacts avec la peau. L'injection de produit sous haute pression dans la peau peut entraîner une nécrose locale si le produit n'est pas chirurgicalement enlevé. Les huiles de graissage usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination. TOUTES les huiles de graissage usagées doivent être manipulées avec précaution et tout contact avec la peau doit être évité au maximum.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Base d'évaluation**

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

**Mobilité**

Semi-solide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Sombre dans l'eau. S'il entre en contact avec le sol, il s'adsorbe sur les particules du sol.

**Persistance / Dégradabilité**

Probablement non facilement biodégradable. Les composants principaux sont probablement intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

**Bioaccumulation**

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

**Ecotoxicité**

Donnée non disponible. Mélange très peu soluble dans l'eau. Peut se déposer et engluer physiquement les organismes aquatiques.

**Autres effets néfastes**

On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit.

Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont pas susceptibles de se dégager dans l'air en quantité significative.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Élimination des déchets

Récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations. La compétence de l'entreprise contractante en matière d'élimination de ce type de produits doit être vérifiée préalablement. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

#### Élimination du produit

Comme pour les déchets.

#### Élimination des emballages

Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à un ramasseur ou éliminateur agréé.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Informations relatives au transport

Non dangereux pour le transport selon les codes ONU, OMI et IATA/ICAO.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

|                                                                                     |                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Symboles européens                                                                  | Pas de symbole.                                                        |
| Phrase(s) de risque CE                                                              | Non applicable.                                                        |
| Conseil(s) de prudence CE                                                           | Non applicable.                                                        |
| Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues) | Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés). |
| TSCA (USA)                                                                          | Tous les constituants sont répertoriés.                                |

#### Emballage et étiquetage

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Références

67/548/EEC - Directive Substances Dangereuses.

1999/45/EC - Directive Préparations Dangereuses.

91/155/EEC - Directive Fiches de données de sécurité.

Concawe Report 01/53 - Classification and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous substances directive.

Concawe Report 01/54 - Environmental Classification of Petroleum Substances - Summary Data and Rationale

Concawe Report 05/87 - Health aspects of lubricants.

#### Restrictions

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques SHELL.

#### Numéro du service technique à contacter

25.82.34

**Information(s) complémentaire(s)**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.

... **Fin de FDS** ...

